

Le 22 mars 2017

[Traduction]

Prêts du gouvernement

M. Higgs : Selon les gros titres de la section des affaires d'aujourd'hui, le propriétaire de Sears doute fort qu'il puisse poursuivre ses activités. La compagnie a perdu 2,22 milliards de dollars pendant l'année jusqu'au 28 janvier. Depuis 2013, elle a accumulé des pertes de 7,4 milliards, et ses recettes ont diminué de 44 % pour se chiffrer à 22,1 milliards. Le total du passif s'élève à 13,19 milliards. Le premier ministre peut-il décrire le processus qui l'a mené à croire que c'était une bonne idée de verser des millions et des millions de dollars à Sears? Merci.

L'hon. M. Gallant : Nous nous concentrons sur la croissance économique. Nous nous efforçons d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer dans notre province, à y revenir et à élever leur famille ici. Nous voulons faire en sorte d'offrir aux gens de bons emplois stables afin qu'ils puissent rester ici, dans cette magnifique province, et nous travaillons avec des multinationales pour les inciter à investir dans la province.

Toujours est-il que le député d'en face refuse malheureusement de se réjouir lorsqu'une multinationale veut investir au Nouveau-Brunswick. Les gens d'en face veulent plutôt essayer de faire croire que cette multinationale...

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin à l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition veut plutôt critiquer les multinationales qui investissent dans notre province. Sears est-elle aux prises avec des défis? Absolument. Nous espérons d'ailleurs que le Nouveau-Brunswick pourra aider l'entreprise à relever ces défis. Nous pourrions profiter de services haut de gamme grâce à d'excellentes personnes du Nouveau-Brunswick qui savent s'y prendre pour fournir des services à des gens du monde entier. Sears pourra donc économiser de l'argent et fournir les meilleurs services possible pour une entreprise du genre.

Création d'emplois

M. Higgs : Encore une fois, nous constatons que les faits ne comptent pas pour le gouvernement actuel. Lundi, 33 personnes ont perdu leur emploi à St. Stephen par suite de la fermeture de Superior Tanks. Nous voulons que les employés en question et leur famille sachent que nous pensons à eux. Aujourd'hui, 35 000 personnes du Nouveau-Brunswick ont besoin d'un emploi. Depuis le début de l'année, la population active a diminué de 5 000 personnes, et 3 000 emplois ont été perdus. Le premier ministre dit qu'il a un plan pour



l'emploi. Le plan que nous avons vu est axé sur les communiqués et les inaugurations. Le premier ministre prendrait-il la minute dont il dispose pour répondre, sans dorage d'image, insultes ou palabres, et dire à la Chambre comment il envisage de créer 10 000 emplois d'ici à la fin de son mandat?

L'hon. M. Gallant : Malheureusement, le chef de l'opposition a mentionné environ cinq éléments dans son préambule. J'aimerais faire des observations à leur égard, mais je ne dispose que d'une minute.

D'abord, je tiens à dire que toutes nos pensées vont aux familles des personnes à St. Stephen qui ont perdu leur emploi. Nous travaillerons très fort en vue de continuer à faire croître l'économie et de créer des emplois dans toutes les régions de la province, y compris à St. Stephen. Voilà pourquoi nous avons pris des mesures telles que la promesse et l'engagement d'investir dans des centres-villes comme celui de St. Stephen. Une mesure du genre aidera les régions à revitaliser leurs centres-villes, à favoriser la croissance des entreprises et à investir dans la collectivité. Voilà pourquoi nous nous sommes engagés à ne jamais fermer le Charlotte County Hospital, car ce dernier est important pour les familles et les entreprises de la région. Voilà aussi pourquoi le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et moi étions à Boston. Nous venons de passer quelques jours à Boston afin de trouver des débouchés à l'échelle mondiale pour les pêcheurs et les producteurs de poissons et de fruits de mer du comté de Charlotte, ce qui permettra de créer des emplois.

M. Higgs : Le premier ministre sait-il combien d'emplois ont été perdus ou ajoutés depuis le début de son mandat, soit d'octobre 2014 à février 2017, d'après Statistique Canada?

L'hon. M. Gallant : Je veux revenir au préambule du chef de l'opposition. Ce dernier a demandé comment nous créerons des emplois. Notre Plan de croissance économique cible l'investissement dans les domaines prioritaires des gens du Nouveau-Brunswick. Le plan contribuera à stimuler notre économie.

[Original]

Dans le cadre du Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick, nous allons investir dans nos infrastructures. Nous sommes très fiers de travailler avec le gouvernement Trudeau en vue de faire des investissements stratégiques qui vont non seulement créer des emplois, mais aussi aider nos entreprises à supporter la concurrence à l'échelle internationale.

Nous allons aider nos entreprises. Grâce à des mesures de souplesse, nous allons nous assurer de pouvoir réagir rapidement lorsque se présentent des possibilités ou des défis pour nos industries. De plus, nous allons investir dans les gens. Nous allons investir dans le domaine de l'éducation et de la formation, car disposer d'une main-d'oeuvre qualifiée est très important pour l'économie du Nouveau-Brunswick. De plus, nous allons continuer à faire des investissements dans l'innovation, ce qui va aider nos entreprises à être compétitives une fois encore à l'échelle internationale.



[Traduction]

M. Higgs : La réponse brève, c'est que le gain net est de 100 emplois. Toutefois, compte tenu des statistiques récentes, le nombre en question a probablement baissé. Le premier ministre a un an et demi pour créer 9 900 emplois, de manière à tenir sa promesse électorale, soit de créer 10 000 nouveaux emplois au cours de son mandat. Les 10 000 nouveaux emplois représentent le minimum. Ils constituent une garantie. C'est ainsi que le premier ministre a présenté sa promesse électorale. Outre les emplois créés aux frais des contribuables, le premier ministre a-t-il un autre plan pour créer des emplois dans la province et pour atteindre l'objectif de 9 900 emplois additionnels?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, au cours des dernières années... C'est malheureux que le chef de l'opposition ne veuille pas écouter les réponses.

Toutefois, nous avons été très clairs, lors de la campagne électorale. Nous avons dit que nous allions investir dans divers secteurs, comme l'infrastructure, et dans des programmes, comme le Fonds d'emploi pour les jeunes. Nous avons dit que nous allions réduire le taux d'imposition des petites entreprises et que nous allions augmenter le salaire minimum. Nous avons dit que nous allions faire en sorte d'imposer davantage les personnes les plus riches, qui représentent 1 % des contribuables, pour que nous soyons capables d'offrir des programmes, comme la gratuité des droits de scolarité pour les études postsecondaires.

Lorsque nous faisons le calcul, nous voyons que tous les engagements de la campagne électorale accomplis vont créer 10 000 emplois. Nous sommes précisément en train d'implanter les engagements de notre plateforme et de créer des emplois et des possibilités pour les gens de la province. Nous avons vu cela en 2015, lorsque l'économie a crû de 2,3 %, ce qui est le meilleur taux de croissance depuis 2004 ici, au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Higgs : La question portait sur les emplois autres que ceux créés aux frais des contribuables, car nous croyons que l'économie repose sur l'investissement du secteur privé, et ainsi se réalise la croissance à long terme, celle qui est durable. L'approche selon laquelle il faut imposer et dépenser, puis créer des emplois en utilisant l'argent des contribuables, ne permet pas d'atteindre un tel résultat.

Le premier ministre connaît-il le nombre de personnes qui se sont ajoutées à la population active ou qui l'ont quittée depuis le début de son mandat, soit d'octobre 2014 à février 2017, selon les chiffres enregistrés par Statistique Canada? Merci.



L'hon. M. Gallant : Je serai très content de répondre à la question du député d'en face lorsque nous pourrons consulter les données de Statistique Canada pour nous assurer d'avoir les bons chiffres en ce qui concerne l'état de la population active depuis que nous sommes au pouvoir.

Je pense qu'il est important de noter cependant que, en 2015, soit lors de notre première année complète en tant que gouvernement, l'économie a connu une croissance de 2,3 %. Il s'agissait du meilleur taux de croissance économique depuis 2004. Le taux de croissance économique en question se classait troisième au pays. Selon les estimations, l'économie poursuivra sa croissance en 2016 et en 2017, ce qui signifie que nous aurons trois années consécutives de croissance. Nous privilégions la création d'emplois et de possibilités pour inciter les gens de notre province à rester ou à revenir ici.

Je dois demander au député d'en face, s'il veut parler de toutes les statistiques : Peut-il nous dire combien d'emplois ont été créés, quel a été le gain net d'emplois pour l'économie, quand il était ministre des Finances?

Économie

M. Higgs : Compte tenu des phrases-clés qui reviennent toujours à propos de 2015 — après quoi, l'année suivante, 2016-2017, a bien sûr connu un déclin —, si 2015 a représenté une telle réussite pour le gouvernement actuel, comme ce dernier continue d'en faire grand cas, j'aimerais que le gouvernement nous indique exactement ce qui s'est passé en 2015. Qu'a fait le gouvernement actuel pour contribuer à la hausse en question? S'il a pris des mesures, pourquoi ne continue-t-il donc pas de le faire? À mon avis, le taux de change, le secteur forestier et l'investissement dans la raffinerie ont joué un grand rôle dans l'obtention d'un tel résultat. Quel rôle le gouvernement actuel a-t-il joué, le cas échéant, dans les changements survenus en 2015? S'il maîtrisait la situation, pourquoi n'a-t-il pas continué en 2016-2017? Pourquoi avons-nous assisté à une telle baisse? Merci.

L'hon. M. Gallant : Pour utiliser des termes qui sont maintenant entrés dans le langage parlementaire, il s'agit d'affirmations inexactes et non factuelles. Le député d'en face ne comprend manifestement pas les réalités économiques de notre province. En 2015, l'économie a connu une croissance de 2,3 %. Que le député d'en face dise que l'économie a connu un déclin en 2016 est erroné. Que le député d'en face dise que l'économie a connu un déclin en 2017 est inexact. L'économie a enregistré une croissance. Elle a enregistré une croissance en 2014 et en 2015, et, selon les estimations, il en sera de même en 2016 et en 2017. Il y a donc croissance d'année en année. Le député d'en face veut rouler la population du Nouveau-Brunswick. Je lui demande de retirer ses propos et d'indiquer très clairement le fait qu'il sait que l'économie a connu une croissance pendant trois années de suite.

M. Higgs : De toute évidence, le premier ministre ne comprend pas comment se calcule la croissance du PIB. Il ne s'agit pas d'une accumulation année après année. La croissance ne se constitue pas simplement de rajouts d'année en année. La croissance durable vient de... Au cours d'une année, l'économie a crû de 2,3 %, et ma question est la suivante : Qu'a fait le



premier ministre pour qu'un tel résultat se produise? La réponse est : rien. Ensuite, l'année d'après, il y a eu un déclin, le taux passant de 2,3 % à 0,6 %, puis, l'année suivante, le taux était de 0,4 % ou 0,5 %, peu importe le chiffre.

La croissance de notre économie est de moins de 1 %, et toutes les agences fiables prévoient qu'elle sera de moins de 1 % ; donc, ne prétendons pas qu'il en est autrement. Ne prétendons pas que la seule chose qui stimule l'activité économique est l'approche d'imposition et de dépense, ce que le gouvernement actuel sait très bien faire. Le premier ministre admettra-t-il aujourd'hui que l'approche d'imposition et de dépense pour créer des emplois nous enfonce encore plus dans le déficit et qu'elle continuera de le faire?

L'hon. M. Gallant : C'est absolument incroyable. J'aimerais que le chef de l'opposition explique en détail les faits alternatifs qu'il avance. J'aimerais qu'il explique comment une économie telle que la nôtre, au Nouveau-Brunswick, a pu croître de 2,3 % en 2015, puis croître encore en 2016, dans une proportion différente, et continuer de croître en 2017, selon les estimations. J'aimerais qu'il explique en quoi il s'agit d'un déclin. À quel stade de ses faits alternatifs faut-il parler de déclin? Je ne peux pas croire que le gouvernement précédent ait visiblement nommé un ministre des Finances qui ignore comment établir des statistiques et comment faire des calculs.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Cependant, nous ne devrions pas être surpris. Chaque fois que le député d'en face n'a pas réussi à atteindre ses objectifs de réduction du déficit — chaque fois qu'il n'a pas réussi à atteindre ses objectifs —, il a rejeté le blâme sur un autre membre du Cabinet. C'était la faute du premier ministre. C'était la faute de Paul Robichaud. Quand le chef de l'opposition assumera-t-il la responsabilité de ses actes, et quand donnera-t-il les bons chiffres aux gens de notre province?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Higgs : Je ne pense pas qu'il existe, dans la catégorie des faits alternatifs, un élément qui pourrait supplanter ce que nous avons constaté de la part du gouvernement actuel. À mon avis, le premier ministre devrait parler avec les économistes au sujet de la manière dont le PIB se calcule et de la façon d'interpréter un taux qui passe de 2,3 % à 0,6 %. Il faudrait leur demander s'il s'agit, dans un tel cas, de croissance économique. Je demanderais au premier ministre de discuter avec les experts, car, de toute évidence, il semble que le fonctionnement de l'économie soit très mal compris, ainsi que les gages d'une croissance — une croissance durable ou une croissance aux frais des contribuables.



La population active du Nouveau-Brunswick a diminué de 1 700 personnes depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Depuis 2014, le premier ministre a obtenu comme résultats la diminution de la population active, un déclin démographique et une croissance de l'emploi nulle. Pourtant, il y a trois mois, le gouvernement Gallant a dépensé plusieurs centaines de milliers de dollars en publicité pour dire que le Nouveau-Brunswick était un chef de file en matière de croissance et que l'économie connaissait un essor. Le premier ministre voudrait-il justifier aujourd'hui à la Chambre un tel gaspillage de l'argent des contribuables? Était-il judicieux pour le gouvernement de dépenser 360 000 \$, en prétendant que nous avons une économie en essor, tandis que, tout autour de nous, les gens disent : De quoi parle-t-il? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je veux que le chef de l'opposition explique encore, s'il vous plaît, comment l'économie peut croître de 2,3 % en 2015 et d'environ 0,6 % ou 0,7 % en 2016 et en 2017, selon les estimations. J'aimerais aussi — parce que la situation est risible — que le chef de l'opposition explique aux gens du Nouveau-Brunswick où il y a un déclin en ce sens.

J'aimerais ensuite que le chef de l'opposition parle du temps où il était ministre des Finances, lorsque nous avons assisté, en 2011, en 2012, en 2013 et en 2014, à trois années pendant lesquelles la croissance du PIB a été négative. J'aimerais vraiment l'entendre là-dessus. Étant donné que le PIB a augmenté de 2015 à 2017, soit chaque année, nous soutenons qu'un tel fait signifie que l'économie a connu une croissance. Pendant trois années sur quatre où le chef de l'opposition était ministre des Finances, nous avons constaté en fait tout le contraire. Selon lui, s'agissait-il là d'une croissance?

Le chef de l'opposition s'est mis lui-même au pied du mur, ce qui est quelque peu embarrassant. Je lui demande de s'excuser d'avoir tenté d'induire en erreur les gens du Nouveau-Brunswick.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Higgs : Le premier ministre ne se rend pas compte qu'il ne s'adresse pas à des élèves de 6^e année en ce moment. Il parle à des gens qui savent, dans la pratique, comment fonctionne l'économie, comment le PIB se calcule et ce que signifie exactement le fait d'avoir un taux de croissance constamment inférieur à 1 %. Que faire alors? L'option simple est de dépenser plus d'argent. Le gouvernement actuel dépense plus d'argent parce que c'est là la solution. Il faut plus de taxes et d'impôts. Quelle somme faut-il viser : 500, 600, 700 millions de dollars? Faut-il dépenser 800 ou 900 autres millions? Oh, les choses vont s'améliorer, vous pouvez me croire, nous dit-on.

Nous allons droit dans le mur, et le gouvernement actuel ne s'en inquiète pas parce que tout ce qui l'intéresse, ce sont les prochaines élections.



Parc provincial de la plage Parlee

Hier, le premier ministre a répondu à ma question au sujet de la plage Parlee. Parlons de la plage Parlee. Il pouvait y avoir apparence de conflit d'intérêts ; le ministre de la Santé s'est donc récusé.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

M. Higgs : Je répète : Le ministre de la Santé s'est récusé. Le premier ministre maintient-il son affirmation selon laquelle le ministre de la Santé s'est récusé? Pour le compte rendu, le premier ministre reconnaîtra-t-il qu'il a déclaré hier — comme en témoigne le hansard — que le ministre de la Santé s'est récusé? Merci.

L'hon. M. Gallant : Il est hors de question que je laisse le chef de l'opposition s'en sortir avec ce qu'il affirme.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle les députés à l'ordre. Mesdames et Messieurs les parlementaires...

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition doit expliquer à la population du Nouveau-Brunswick comment il parvient à dire aujourd'hui que la croissance de notre économie en 2015, en 2016 et en 2017 constitue, d'une façon ou d'une autre, un déclin. À quel moment s'est produit le déclin en question?

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle à l'ordre la députée de Moncton-Sud-Ouest.

L'hon. M. Gallant : Au cours des trois années sur quatre où le chef de l'opposition était ministre des Finances et faisait des réductions dans l'éducation et les soins de santé, à quel moment pense-t-il que la croissance du PIB a augmenté?

J'aimerais aussi que les choses soient très claires. Le chef de l'opposition dit que nous parlons à des gens qui comprennent l'économie. Il serait mesquin de dire que je constate que ce n'est visiblement pas le cas en lui parlant. Cependant, je ne le dirai pas ainsi, car le chef de l'opposition connaît les chiffres. C'est assez simple. Par conséquent, le chef de l'opposition démontre aujourd'hui qu'il est très mal informé, ou alors qu'il agit d'une très triste façon. Il essaie d'induire en erreur les gens du Nouveau-Brunswick. La vérité, c'est que les entreprises du Nouveau-Brunswick travaillent fort pour créer des emplois et faire croître l'économie, et voilà ce qu'elles font depuis trois ans.



M. Higgs : La seule façon d'induire les gens en erreur est de ne pas leur dire le véritable état dans lequel la province se trouve. Voilà ce qu'induire en erreur signifie. Que disent les économistes? Qu'est-il écrit dans le livre de Richard Saillant? Que dit-il à propos de la direction qu'emprunte notre province dans tous les secteurs? Qu'a-t-il affirmé en ce qui concerne le fait d'imposer et de dépenser, qu'une telle approche n'aidera pas à s'en sortir?

J'en viens au sujet de la plage Parlee. J'ai posé une question. Hier, le premier ministre a répondu à ma question par rapport à la plage Parlee en disant qu'il pouvait y avoir apparence de conflit d'intérêts et que le ministre de la Santé s'était donc récusé. Permettez-moi de répéter : Le ministre de la Santé s'était donc récusé. Le premier ministre maintient-il son affirmation selon laquelle le ministre de la Santé s'est récusé? Pour le compte rendu, le premier ministre reconnaîtra-t-il qu'il a déclaré hier, comme en témoigne le hansard, que le ministre de la Santé s'était effectivement récusé? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Pour ce qui est de ce dossier, notre gouvernement a été très clair et transparent. Le ministre de la Santé a finalement reçu le conseil du commissaire aux conflits d'intérêts de se retirer du dossier, et c'est justement ce que nous avons fait comme gouvernement.

[Traduction]

Je ne passe pas à autre chose. Le chef de l'opposition doit s'expliquer. S'il dit que quelqu'un à l'Assemblée législative induit les gens en erreur, j'aimerais qu'il explique de quelle façon il parviendra à dire aux gens du Nouveau-Brunswick que, en 2015, alors que ces derniers ont travaillé fort, retroussé leurs manches, créé des emplois et stimulé la croissance et que nous avons enregistré une augmentation de 2,3 % du PIB... Selon les estimations, la croissance de notre PIB devrait encore se poursuivre en 2016 et en 2017. Comment peut-on parler d'une décroissance?

La situation est grave parce qu'elle montre de quoi est capable le chef de l'opposition pour faire les manchettes et pour devenir premier ministre afin de faire des compressions dans l'éducation, faire des compressions dans les soins de santé et mettre l'accent sur le déficit, ce qu'il n'a pas pu faire lorsqu'il faisait partie du gouvernement précédent. Nous investissons dans la croissance et créons des emplois. Le chef de l'opposition aurait-il l'obligeance de reconnaître cela?

M. Higgs : Dire les faits réels aux gens du Nouveau-Brunswick n'a rien à voir avec faire les manchettes. Il s'agit d'établir des bases et d'aller de l'avant. Il ne s'agit pas de dire une chose, ou de donner d'une main et recevoir de l'autre, et de déclarer qu'il s'agit là d'une bonne politique.



La raison pour laquelle j'ai posé la question au premier ministre sur le fait que le ministre de la Santé s'était refusé, c'est parce que le premier ministre a répondu hier, après trois questions :
[Original]

Le gouvernement lui a demandé de se retirer du dossier.

[Traduction]

Le gouvernement a demandé au ministre de se retirer du dossier. Ce n'est pas la même chose que de dire que le ministre de la Santé s'est refusé. Il serait raisonnable de croire que deux affirmations différentes sont faites. Soit le ministre de la Santé a abandonné, soit il a été poussé. Le ministre de la Santé s'est-il refusé, comme le premier ministre l'a dit hier, ou le gouvernement lui a-t-il demandé de se retirer du dossier, comme le premier ministre l'a aussi dit hier? Je veux simplement obtenir des précisions.

L'hon. M. Gallant : Le ministre de la Santé a agi de façon très responsable pendant tout le cheminement du dossier en consultant le commissaire aux conflits d'intérêts. C'est le commissaire qui veille à ce que nous, en tant que députés, fassions tout pour être aussi transparents et responsables que possible. Dès qu'il se pouvait que le comité directeur recommande une période d'interruption de l'aménagement dans la région de la plage Parlee, le ministre de la Santé a fait preuve de grande prudence en consultant de nouveau le commissaire. De ce fait, en tant que gouvernement, nous avons bien entendu décidé que le ministre devait être exclu du dossier, conformément à l'avis du commissaire. La décision a été prise simplement parce que, malgré l'absence d'un conflit d'intérêts, il pouvait y en avoir l'apparence.

J'aimerais que le chef de l'opposition réponde à la question. Selon les estimations, l'économie a enregistré une croissance en 2015, en 2016 et en 2017, soit chaque année. Sous le gouvernement dont faisait partie le chef de l'opposition, l'économie s'est contractée pendant trois des quatre années — les statistiques le prouvent ; il ne s'agit même pas d'estimations. Le chef de l'opposition expliquerait-il pourquoi il essaie de convaincre les gens du Nouveau-Brunswick qu'il y a eu une décroissance au cours des trois dernières années?

Impôt foncier

M. Higgs : Pour mettre un terme aux discussions sur le PIB, le gouvernement devrait en fait évaluer celui de 2015 puis revenir dire à la Chambre : Voici ce qui a causé la hausse en 2015. Le taux a ensuite chuté à 0,4 % ou 0,6 %, peu importe le chiffre exact. Le taux est passé de 2,3 % à 0,6 % ou 0,4 %. Rien n'indique qu'il augmentera ou progressera. Le taux pourrait rester dans les environs du demi-point de pourcentage, et c'est ce que montrent les projections. Voilà où je veux en venir. La prochaine fois, expliquez peut-être simplement ce que représente le taux de 2,3 %. En tant que gouvernement, comment êtes-vous arrivés à un tel taux? Il faut fournir plus de détails ; il ne suffit pas de simplement dire que tout le monde a travaillé fort. Oui, je suis sûr que c'est le cas, mais il faut fournir beaucoup plus de détails.



Le gâchis découlant de la mauvaise gestion des évaluations foncières de cette année est une autre rafle fiscale. Le gouvernement actuel a déjà perçu auprès des gens du Nouveau-Brunswick environ 800 millions de dollars en recettes fiscales supplémentaires. Maintenant, les évaluations en question frappent et touchent durement les familles. Les propriétaires-occupants paient de plus en plus d'impôts. Les familles qui vivent dans un appartement devront partir à cause de la hausse des loyers et de la fermeture de leur immeuble. Le ministre a-t-il une idée...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : J'ai une question très simple pour le chef de l'opposition. Ce dernier a fait un geste de la main comme ceci lorsqu'il parlait. Parlait-il de la croissance de l'économie, du taux de croissance? Parlait-il de l'économie? Il a répété : Non, non, il y a eu une décroissance ; l'économie devrait suivre une telle trajectoire. J'aimerais que le chef de l'opposition clarifie le tout encore une fois. Au cours des trois dernières années, l'économie a suivi cette trajectoire. Cela n'a pas été le cas pour la croissance du PIB. Toutefois, en ce qui concerne la croissance du PIB, l'économie a enregistré une croissance sur une année. Elle a connu une autre croissance et elle devrait croître de nouveau.

Le chef de l'opposition aurait-il l'obligeance de dire aux gens du Nouveau-Brunswick ce que signifie son geste de la main? La question peut sembler un peu ridicule, mais voilà où nous en sommes. Le chef de l'opposition a dit qu'il y avait eu une décroissance économique, ce qui est non factuel et inexact. J'aimerais que le chef de l'opposition se lève pour s'excuser s'il a induit en erreur les gens du Nouveau-Brunswick qui écoutent les débats et pour admettre que, selon les estimations, l'économie a connu une croissance au cours des trois dernières années grâce au travail acharné des gens et des entreprises du Nouveau-Brunswick.

M. Higgs : Je pense que le premier ministre devrait se renseigner auprès d'un économiste sur la façon de calculer le PIB. Pendant le discours sur l'état de la province, il a indiqué que le PIB augmentait de 3,3 %, qu'il était cumulé d'année en année. Le PIB ne se calcule pas ainsi. J'inviterais simplement le premier ministre à parler à un économiste pour comprendre comment calculer le PIB année après année. Lorsque ce dernier augmente une année et diminue l'année suivante, il s'agit là d'une décroissance. Je pense que nous devons clairement établir que le PIB se calcule ainsi. Il a toujours été calculé ainsi, et c'est la précision que j'aimerais apporter à cet égard. Merci beaucoup.

L'hon. M. Gallant : Fantastique. J'aimerais vraiment savoir ce que le chef de l'opposition pense. S'il pouvait revenir aujourd'hui, demain ou à n'importe quel moment — j'ai bien hâte —, j'aimerais qu'il essaie de calculer la croissance de l'économie au cours des trois dernières années. Il peut la comparer à celle des quatre années où il était ministre des Finances. J'aimerais qu'il compare le résultat à celui des sept années avant que nous formions le gouvernement ainsi qu'à celui des trois années de notre mandat. Nous aimerions bien voir ses chiffres. Bien entendu, nous réunirons des gens qui comprennent en général les statistiques.



Nous réunirons des gens qui connaissent très bien l'économie pour confirmer les chiffres du député d'en face.

Le chef de l'opposition s'engagera-t-il à présenter les chiffres que nous venons de demander afin d'expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi il dit qu'il y a eu une décroissance économique au cours des trois dernières années? J'aimerais connaître le taux de croissance du PIB d'année en année, de 2015 à 2017. J'aimerais savoir à quel point l'économie a progressé au cours des trois années, selon le chef de l'opposition. J'aimerais connaître le résultat des quatre années où il était ministre des Finances et le résultat des sept années avant que nous formions le gouvernement. Le chef de l'opposition fournira-t-il les chiffres à la population du Nouveau-Brunswick?

Enfants à risque

M^{me} Shephard : Hier, pendant la période des questions, le ministre du Développement social n'a pas vraiment pu nous dire quelle était la moyenne nationale des décès d'enfants ; nous lui avons donc fourni le chiffre. J'aimerais lui poser aujourd'hui une question un peu plus simple pour commencer.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M^{me} Shephard : J'aimerais demander au ministre s'il peut me dire combien de décès d'enfants ont été renvoyés au comité en 2015 et en 2016.

L'hon. M. Horsman : Il importe toujours de parler du sujet pour ne pas oublier. Nous n'oublions pas, car nous devons apprendre et faire mieux. Je peux vous dire que les enfants et toutes les familles du Nouveau-Brunswick sont la priorité de notre gouvernement. Le ministère du Développement social continuera de travailler fort chaque jour pour améliorer la situation.

Nous continuons de travailler avec nos partenaires, notamment avec le défenseur des enfants et de la jeunesse, le Comité d'examen des décès d'enfants et, bien entendu, le bureau du coroner en chef. Tous les décès d'enfants de moins de 19 ans font l'objet d'une enquête effectuée par ces trois intervenants. Nous rendons publiques toutes les recommandations découlant de ces enquêtes et nous y donnons aussi suite. Nous voulons améliorer la situation. Nous voulons apprendre des erreurs du passé et nous continuons d'améliorer la situation.

Encore une fois, nous voulons continuer de travailler fort, et je veux remercier les membres du personnel de Développement social qui continuent de travailler fort chaque jour afin que nous puissions nous améliorer pour les familles et les enfants de la province.

M^{me} Shephard : En 2015, cinq décès d'enfants ont été renvoyés au comité, et cinq enquêtes étaient en cours en 2016.



En mars 2016, en comité des prévisions budgétaires, j'ai demandé au ministre de l'époque combien d'enfants vivaient dans une famille d'accueil, car le budget avait diminué. La réponse a été la suivante : le budget avait diminué parce que 1 320 enfants vivaient dans une famille d'accueil en 2007-2008.

L'année dernière, pendant l'étude des prévisions budgétaires pour l'année écoulée, soit 2016, le ministre actuel nous a dit que 510 enfants vivaient dans une famille d'accueil. Le nombre a diminué de 61 %. Depuis 2007-2008, notre moyenne pour le nombre de cas renvoyés au comité est passée de quatre enfants par année à cinq enfants pour la période de deux ans allant de 2015 à 2016. J'aimerais que le ministre nous explique comment nous excellons à ce chapitre.

L'hon. M. Horsman : Nous travaillons fort chaque jour. Nous continuons de travailler fort. Nous pourrions nous relancer des statistiques remontant aux incidents tragiques qui se sont produits dans notre province et au pays. Nous voulons redoubler d'efforts à cet égard. Un décès d'enfant dans la province en est un de trop. Nous voulons nous concentrer sur un tel objectif. En tant que ministre des Familles et des Enfants, j'estime que le nom de notre ministère prouve que nous nous concentrons sur un tel objectif. Les familles et les enfants sont la priorité de notre gouvernement. Nous continuerons de collaborer avec les parties prenantes. Nous enquêterons sur tous les cas et apprendrons de nos erreurs, et nous continuerons ainsi afin de faire de la province le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

M^{me} Shephard : En 2007-2008, 1 320 enfants vivaient en famille d'accueil dans la province. En 2016, le chiffre était de 510. Le nombre d'enfants pris en charge a diminué de 61 %.

J'ai été très déçue des observations que le ministre a faites hier à la Chambre concernant le dossier. À un moment donné, le ministre a répondu : « Ce que la députée d'en face déclare est [...] absurde. »

Je vais quand même répéter ma question d'hier et demander au ministre du Développement social : Le gouvernement accélérera-t-il le processus législatif pour permettre au défenseur des enfants et de la jeunesse de régler le problème de transparence, un problème de longue date, concernant les décès d'enfants pris en charge, et le premier ministre appuiera-t-il le défenseur?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : En tant que procureur général, j'aimerais répondre à cette question que nous prenons très au sérieux. Comme l'a très bien dit mon collègue, ce sont des tragédies ; ce sont des choses qui ne devraient jamais arriver. Évidemment, la mort d'un enfant, c'est une mort de trop.



Vous savez, dans tout ce travail qui est fait par le coroner et par le comité qui traite de la mort des enfants, il y a un équilibre à établir entre ce qu'il y a de public et ce qu'il y a de privé, car nous avons des lois à respecter.

Cela dit, hier, j'ai entendu le coroner en chef et le défenseur des enfants et de la jeunesse mentionner que nous pourrions possiblement avoir un meilleur équilibre entre le droit à la vie privée et le droit du public à l'information. Nous allons entrer en contact avec la commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée ainsi qu'avec le défenseur des enfants...

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé.

Soins de santé

M. B. Macdonald : J'ai une question assez simple pour le ministre de la Santé. Comment le ministère de la Santé définit-il le terme « urgent » lorsqu'il est question, par exemple, de « intervention urgente » ou de « condition urgente »? Que signifie le mot « urgent » au sein du ministère de la Santé?

L'hon. M. Gallant : Nous voulons offrir les meilleurs soins de santé possible. L'approche du gouvernement actuel consiste à nous assurer que nous investissons davantage et stratégiquement. Malheureusement, l'ancien ministre des Finances, le chef de l'opposition actuel, a fait des compressions dans d'importants secteurs, comme l'éducation et les soins de santé.

Je dois encore me lever. Le chef de l'opposition a fait des déclarations non factuelles ou inexactes. Je lui demande de se lever et d'aller dans la rotonde. Je lui demande d'aller parler aux médias et d'expliquer comment l'économie s'est contractée en 2015, en 2016 et en 2017 et comment, à son avis, le PIB a augmenté lorsqu'il était ministre des Finances. Les données de Statistique Canada ne concordent pas avec ses affirmations.

Le chef de l'opposition agit ainsi depuis qu'il est devenu chef. Il répand des affirmations erronées, Monsieur le président. Je suggère qu'il s'excuse auprès des gens de la province d'avoir donné l'impression que l'opposition ne respecte ni leur travail acharné ni celui des entreprises qui cherchent à créer des emplois. Les gens et les entreprises de la province méritent des excuses. Le chef de l'opposition doit s'excuser.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

